

Vivre à Saulny

Le bulletin d'information des Saulniens | Mars 2021 | n°01

Tout l'actualité de **Saulny**
www.saulny.com



Infos utiles



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi & Vendredi

10h00-12h00 & 13h30-18h00

Mardi & Jeudi

13h30-18h00

Mercredi

10h00-12h00

9, rue de l'Église

57140 Saulny

Tél. 03 87 32 43 80

Courriel contact@saulny.com

ECOLES

Maternelle 03 87 30 01 64

Primaire 03 87 31 32 95

Collège Pierre Mendès France 03 87 32 43 78

Accueil & Loisirs Plesnois (ALP)

Cantine & Périscolaire

Tél. 03 87 60 07 67

Courriel: contact@accueil-loisirs-plesnois.org

BIBLIOTHEQUE

Mercredi & Vendredi

15h00-19h00

Courriel: biblio_saulny@yahoo.fr

Tél: 03 87 32 60 74

NUMÉROS UTILES

Urgences vitales 15

Gendarmerie d'Amanvillers 17 ou

03 87 53 42 47

Pompiers 18

Médecin de Garde 08 20 33 20 20

Metz Métropole 03 87 20 10 00

GRDF 09 69 36 35 34

Sommaire

- 3.0** EDITORIAL DE Mme LE MAIRE
- 4.0** **VIE MUNICIPALE**
La nouvelle équipe, Nouveaux supports, Covid, Finances & budget.
- 10.0** **URBANISME, TRAVAUX**
Les travaux, GEMAPI, La fibre
- 14.0** **SECURITE**
La gendarmerie, Les pompiers
- 17.0** **ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE**
Voie verte, Entretien des espaces verts, Jobs d'été, Déchets, Broyage, Le coin des agriculteurs, Chasse.
- 23.0** **DU CÔTÉ DES JEUNES**
Vie scolaire, Équipement, St Nicolas, Départ Annick
- 26.0** **DU CÔTÉ DES AINÉS**
Le CCAS, Actions séniors
- 28.0** **ANIMATIONS & ACTIVITÉS**
Bibliothèque, Randonnée des lavoirs, Balade, Les associations
- 34.0** **VIVRE ENSEMBLE**
- 37.0** **TRIBUNE LIBRE**

Directeur de Publication : Nathalie SPORMEYEUR

Responsable de Rédaction : Dominique SUTTER

Conception: BeLiked SAS (Saulny 57)

Impression: Imprimis (Ban St Martin 57)

Tirage : 650 exemplaires

Dépôt légal : Mars 2021

Revue distribuée gratuitement

Reproduction interdite

Illustrations : Canva - Pixabay - Mairie - K Roussel

Chères Saulniennes, Chers Saulniens,

Au nom de l'équipe municipale nouvellement élue, je vous remercie de nous avoir accordé votre confiance pour ce mandat 2020-2026. J'ai pris mes fonctions le 25 mai 2020, entourée de 4 adjoints et de conseillers municipaux. J'ai la chance de m'appuyer sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche, au service de l'intérêt général et je les en remercie.



La spécificité de notre entrée en fonction résulte bien sûr de l'arrivée du COVID-19 sur notre territoire qui a déjà depuis plusieurs mois, imposé des contraintes à chacun et perturbé notre vie. Malgré ce contexte, la commune s'est dotée de moyens et s'est mobilisée durant ces périodes d'épreuves pour accompagner les personnes isolées, nos anciens, nos plus jeunes, nos acteurs économiques. Malgré notre fonctionnement perturbé, je peux vous assurer que je prends le temps d'être au plus proche de tous les citoyens, ainsi que de nos entreprises, nos commerces, et de répondre à vos préoccupations.

Le début de mandat a été aussi particulier dans le relais : j'ai été informée quelques jours avant l'installation du conseil des différents dossiers lors d'un rendez-vous d'une heure à la mairie. Il a fallu ensuite étudier chaque dossier avec mon équipe afin d'en prendre connaissance très rapidement et de pouvoir être réactif sur chaque sujet de la commune.

La situation financière de notre commune va nous imposer des choix. C'est dans ce contexte et à l'issue d'un travail d'évaluation que nous planifions les projets à réaliser durant notre mandat et qui seront essentiels à l'avenir de notre commune. Nous présenterons et voterons, ces prochaines semaines le budget 2021. Il couvre un exercice complet alors que celui de 2020 n'a été voté qu'en juillet et comportait des choix déjà engagés ou réalisés. Néanmoins, et vous pourrez en juger dans les pages du bulletin, nous avons géré la crise sanitaire mais aussi poursuivi les différents projets prioritaires utiles aux saulniens : la révision du PLU, la fibre, les ruissellements, la sécurité, la voie verte, les différents travaux de nos bâtiments communaux, l'école. Plus précisément, concernant la fibre, je suis en permanence en lien avec Metz Métropole et Orange afin d'apporter des solutions à la longue attente pour équiper les saulniens.

Nos associations ont dû à nouveau suspendre leurs activités en novembre. Nous espérons qu'elles pourront les reprendre dans les meilleures conditions et nous les accompagnerons.

A l'heure du numérique et du digital, la municipalité a souhaité proposer un site internet intuitif, complet et moderne, adapté à tous les supports numériques et aux nouveaux moyens de communication afin de mieux vous informer. Bien sûr, nous restons disponibles pour vous rencontrer en mairie et répondre à vos différentes interrogations

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nombreux nouveaux Saulniens qui ont choisi de vivre dans notre village.

Il nous faut toujours regarder vers l'avenir avec optimisme afin de le construire. C'est en ce sens que nous travaillons au quotidien, maire, adjoints, conseillers municipaux et agents municipaux.

Nathalie Spormeyer



Nathalie SPORMEYEUR,

Maire de Saulny, vice-présidente à Metz Métropole vie associative et équipements sportifs, déléguée titulaire de la commission équipements culturels, touristiques et sportifs à Metz Métropole, déléguée titulaire à la commission des fonds de concours à Metz Métropole. Membre du bureau du comité directeur au SIEGVO, membre du Conseil d'Administration d'HAGANIS, membre du Centre de Gestion.

Ils ont **les clés de la mairie.**

Adjoints



Frédéric VERONESE,
1^{er} adjoint, délégué aux finances, au budget, à l'urbanisme et aux travaux.
Suppléant à Metz Métropole.



Dominique SUTTER,
2^{ème} adjointe, déléguée à la communication, à l'environnement et au patrimoine, à l'agriculture et aux forêts, aux animations et à la vie associative.
Déléguée au SIEGVO



Daniel LECLERE,
3^{ème} adjoint, délégué à la petite enfance, à la jeunesse et aux sports, aux affaires scolaires et périscolaires, à la sécurité et aux transports.



Rose FURLAN,
4^{ème} adjointe, déléguée aux affaires sociales, aux seniors et personnes handicapées, aux services, au CCAS, à la gestion des salles et des logements communaux

Conseillers municipaux



Jean-Paul RHIM



Jean-Claude TARAL



Evelyne IGLESIA



Francine VIGNERON



Guy VIGNET



Hervé LASSALAS



Thierry LAUBERTEAUX
Délégué à la défense



Serge GOUILLAUD



Valérie SONDAG



Hélène CHRISTMANN



Les Commissions.

Nathalie Spormeyeur, en tant que maire, est présidente des diverses commissions.

Commission des Finances

Vice-président: Frédéric Véronèse,

Guy Vignet, Francine Vigneron, Dominique Sutter, Rose Furlan, Hervé Lassalas

Commission de l'Urbanisme et des travaux

Vice-président: Frédéric Véronèse,

Guy Vignet, Jean-Paul Rhim, Jean-Claude Taral, Dominique Sutter, Valérie Sondag, Daniel Leclere, Serge Gouillaud

Commission environnement, patrimoine, agriculture et forêts

Vice-présidente: Dominique Sutter,

Thierry Lauberteaux, Valérie Sondag, Jean-Claude Taral, Evelyne Iglésia, Frédéric Véronèse, Serge Gouillaud

Commission des animations et cérémonies, de la vie associative et de la communication :

Vice-présidente: Dominique SUTTER

Frédéric Véronèse, Rose Furlan, Jean-Paul Rhim, Guy Vignet, Evelyne Iglésia, Valérie Sondag, Hélène Christmann

Commission des affaires sociales, seniors, handicapés et des services

Vice-présidente: Rose Furlan,

Evelyne Iglésia, Valérie Sondag, Jean-Paul Rhim, Thierry Lauberteaux, Hélène Christmann

Commission à la jeunesse, aux affaires scolaires, au périscolaire et aux sports:

Vice-président: Daniel Leclere,

Francine Vigneron, Jean-Claude Taral, Thierry Lauberteaux, Rose Furlan, Hélène Christmann

Commission à la sécurité et aux transports :

Vice-président: Daniel LECLERE,

Thierry Lauberteaux, Valérie Sondag, Jean-Claude Taral, Frédéric Véronèse, Hervé Lassalas

Membres du Conseil municipal au CCAS :

Vice-présidente: Rose Furlan,

Evelyne Iglésia, Valérie Sondag, Jean-Paul Rhim, Hélène Christmann

Le saviez-vous?

Quel est le rôle des commissions municipales?

Les commissions municipales sont des commissions d'étude.

Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence et sont soumises au conseil municipal.

Elles ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.



Communication: Nos nouveaux

Plus dynamique et plus actuelle, la ligne éditoriale de la commune de Saulny, a été rajeunie et modernisée. Les échanges avec les citoyens deviennent plus faciles: les Saulniens et Saulniennes sont informés en temps réel de l'actualité du village.

N'hésitez pas à venir surfer sur les différents supports.

LE SITE INTERNET, APPLICATION, FACEBOOK

Site internet Saulny.com

Un nouveau site Internet a vu le jour, l'été dernier et tout récemment l'application. Chacun peut s'y inscrire avec «Connectez vous» en haut de la page d'accueil et ainsi recevoir un mail dès la publication d'une nouvelle actualité :

Toutes les informations concernant le fonctionnement de la commune, des associations, les démarches administratives ...s'y trouvent. Une rubrique spécifique est dédiée sur la page d'accueil pour les événements.

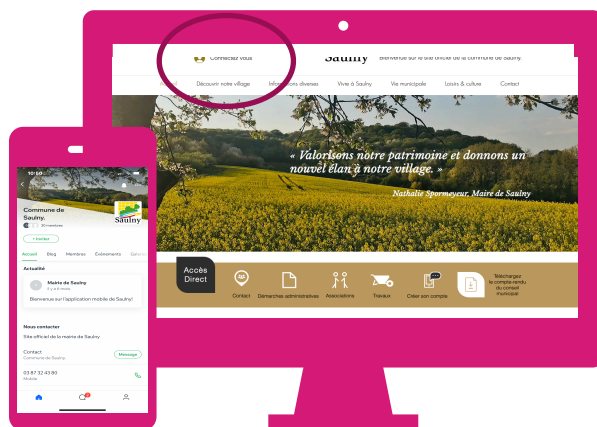
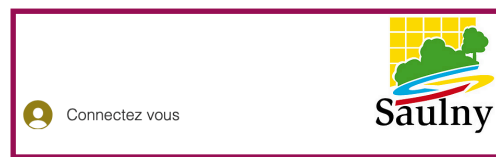
Une présentation des différentes entreprises, auto-entrepreneurs, commerces, ... de Saulny sera également intégrée à ce site.

Application sur smartphone

Cette actualité est également remontée sur les smartphones par des notifications push. Il suffit pour cela d'installer l'application sur son téléphone portable. Le mode opératoire se trouve sur le site internet de Saulny, dans Contact / Installer l'application Saulny.

Page Facebook

Cette communication digitale est complétée par un site Facebook. La diversité des supports permet ainsi de



toucher le maximum d'habitants de la commune et d'être au plus près d'eux.

Autres supports

Chaque membre de l'équipe municipale peut être contacté par mail (prénom.nom@saulny.com)

Le maire et les adjoints s'engagent à répondre rapidement aux différentes sollicitations.

Le week-end, la boîte mail du maire est consultée régulièrement.



Restez **informés**, Soyez **connectés!**



Covid-19: du fond du coeur, **Merci à tous!**

LES SENIORS

Le lien avec les séniors est très important pendant cette crise sanitaire.

Un grand merci aux membres de l'équipe municipale, qui bien qu'en attente d'installation, se sont mobilisés auprès des ainés et ont proposé de faire des courses, déposer des médicaments ou de les appeler régulièrement.

Certains bénévoles et voisins ont apporté leur aide aux ainés. Dans ce contexte difficile, le civisme dont a su faire preuve certains saulniens est à mettre à l'honneur avec des valeurs d'entraide et de partage.

LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

La nouvelle équipe municipale de Saulny a décidé de rouvrir ses écoles à partir du 8 juin 2020. Bien avant son installation (le 25 mai 2020), sans relâche, les conseillers ont multiplié les rencontres avec les différents acteurs concernés afin de trouver une solution sûre et durable.

Dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, la mairie a dû acquérir en urgence des produits et des équipements sanitaires (produits virucides, distributeurs d'essuie-mains, poubelles fermées à pédale, masques...). La mairie et le personnel enseignant, en étroite collaboration, ont mis au point un schéma d'organisation en respectant scrupuleusement le protocole sanitaire de reprise des cours.

Distanciation physique oblige, chaque enseignante a pu accueillir en moyenne 10 élèves (liste d'élèves prioritaires définie par L'Education Nationale). Les services du périscolaire n'étaient pas assurés. Seule la pause déjeuner, encadrée par l'ALP, avec un repas tiré du sac pour les élèves, était autorisée.

Cette expérience acquise pendant cette période inédite, a permis de préparer correctement la rentrée des classes de septembre 2020.

LES TESTS

À l'initiative de la municipalité et en lien avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), un test de dépistage du COVID-19 a été organisé les lundi 24 et mardi 25 août 2020 de 10H à 20H à la salle polyvalente. Ces tests PCR avec un prélèvement nasal étaient gratuits, sans ordonnance, ni rendez-vous, et accessibles à tous. Il a été procédé à 338 tests, dont 5 étaient positifs.

LES MASQUES

Les masques ont été commandés par Metz Métropole avec une participation financière de 50%. Ils ont été distribués par la commune le samedi 9 et dimanche 10 mai 2020 pour les adultes, le samedi 6 mai 2020 pour les enfants à la salle polyvalente.

Soutenons les entreprises **saulniennes !**

ENTREPRISES - ARTISANS - AUTO ENTREPRENEURS - PROFESSIONS LIBERALES DE SAULNY:
FAITES VOUS CONNAITRE !

En cette période difficile, l'équipe municipale veut être aux côtés des acteurs économiques de notre commune. Afin de les soutenir et de les faire connaître, un support présentant toutes les sociétés au sein de Saulny sera réalisé et distribué. Il est donc important de les référencer. Envoyer à mairie.saulny@numericable.fr :

Soit le formulaire à remplir sur le site internet

Soit directement vos coordonnées: nom, adresse, téléphone, description activité, logo, etc...



Un point sur nos finances.



Un excédent budgétaire a été dégagé sur 2020, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

Pourtant la situation est tendue :

- ➔ la commune est endettée
- ➔ la dotation forfaitaire que l'état lui verse a diminué. De 140 000 € environ, elle est aujourd'hui de 38 810 €
- ➔ les subventions se font rares et moins généreuses qu'auparavant.

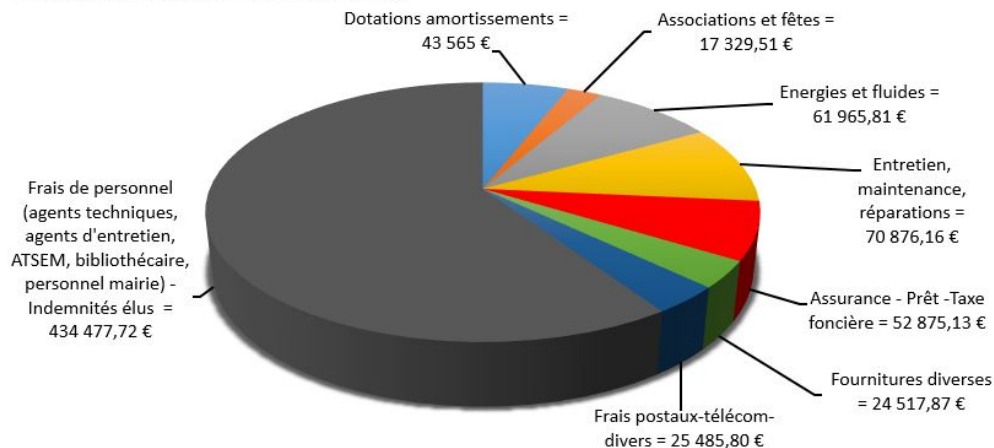
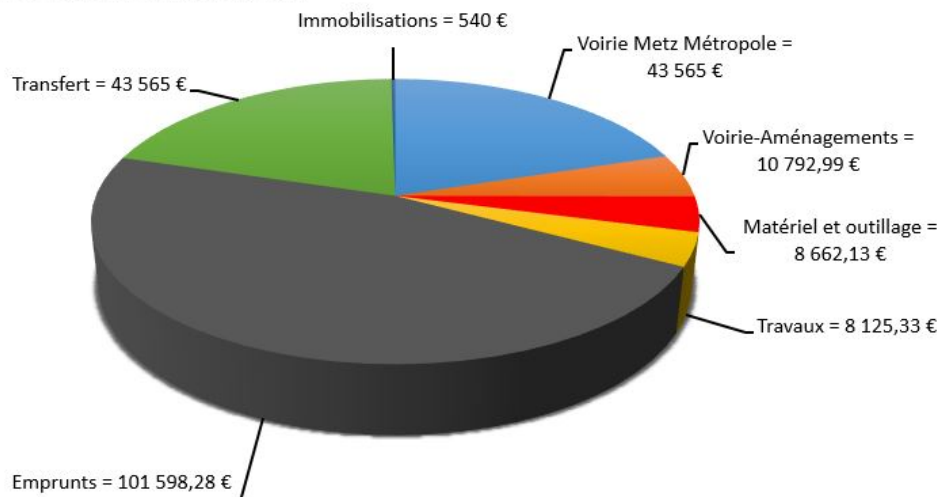
Pour rappel, trois prêts ont été contractés :

- ➔ en 2001, pour la construction du 35 rue de Metz, pour un montant de 640 000 €. La dernière annuité sera réglée en mars 2021
- ➔ en 2006, pour la réalisation de l'espace socioculturel, pour un montant de 300 000 €
- ➔ en 2013, pour le réaménagement de la RD7 pour un montant de 1 000 000 €

Au 31 décembre 2020, le capital restant dû était de 957 534 € pour les trois emprunts en cours.

2020	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total	
Recettes	245 298,32 €	925 157,34 €	1 170 455,66 €	Nombre d'habitants 1463
Dépenses	-216 848,73 €	-731 093,00 €	-947 941,73 €	Dettes par habitant 654,00 €
Résultat (Excédent)	28 449,59 €	194 064,34 €	222 513,93 €	Moyenne des villes de la même taille de 500 à 2000 habitants: 624€
Report déficit 2019	-92 109,70 €		-92 109,70 €	Taux d'imposition 0% d'augmentation en 2020
Résultat de clôture	-63 660,11 €	194 064,34 €	130 404,23 €	

Le budget est maîtrisé et l'orientation actuelle des dépenses permet de tendre vers une gestion plus sereine.

DEPENSES de FONCTIONNEMENT**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Une gestion rigoureuse, **des recherches d'économies.**

Une gestion rigoureuse, des recherches d'économies
Des postes importants ont été relevés dès la prise de mandat.

La recherche d'économies se fera par :

- ➔ Des devis concurrentiels pour les différents contrats : maintenance, téléphone, photocopieur, assurance, ...
- ➔ La recherche de fournisseurs plus compétitifs pour des achats courants : par exemple, les produits d'entretien, coûteux en cette période de COVID

- ➔ De nouveaux choix comme remplacer l'achat de fleurs (chronophage en entretien, coûteux en eau, inadapté au climat) par des plantations moins énergivores,

L'équipe municipale poursuivra ainsi pour arriver à une gestion saine, permettant de dégager des marges pour financer les projets. Mais il sera nécessaire de faire des choix pour limiter l'endettement de la commune.



Le point sur les lotissements

LOTISSEMENT DU MALLEMAT

Le lotissement du Mallemat doit accueillir 10 maisons. Les travaux de voirie provisoire et de viabilisation des parcelles sont finalisés.



LOTISSEMENT DE LA GENTIÈRE

Les travaux d'aménagement (voirie provisoire et assainissement) de la 3^{ème} tranche du lotissement de la Gentière ont été réalisés. Le permis d'aménager avait été accordé en septembre 2018.

Il est prévu 11 maisons. Une grande partie des permis a été déposée. Au final, le lotissement comptabilisera 75 maisons. Toutes les voiries doivent normalement basculer dans le domaine public fin 2022.



LOTISSEMENT DE LAMBANIE

La viabilisation de cette parcelle, située à côté de l'entreprise Peter, est finalisée. Elle permettra la construction de 10 maisons (5 x 2 maisons mitoyennes).



LE CALEMBOURG II, (collectif)

Le chantier pour la construction du bâtiment rue de Metz a débuté. Il est situé à côté du 35 rue de Metz et sera constitué de 8 logements avec 2 entrées.



LA MAISON MEDICALE

Un recours en annulation du permis de construire a été déposé au Tribunal Administratif le 4 juin 2018. Le jugement du 12/11/2020 rendu par ce tribunal a été positif pour la commune. La partie adverse a déposé un recours en appel de cette décision le 12/01/2021.

Pour rappel, une superficie d'environ 720 m² sur deux niveaux serait construite dans deux bâtiments accolés. Au stade actuel du projet, plusieurs professionnels de santé seraient intéressés et en cours de discussion finale avec le promoteur pour un cabinet dentaire, un cabinet de masseurs kinésithérapeutes, un cabinet d'infirmières, un cabinet d'orthophoniste.



REFECTION DE VOIRIE

Les travaux de voirie sont de la compétence de Metz Métropole. Pour cela, chaque année, la commune verse 43 565 € qui sont mis en commun pour toutes les communes. Chacun priorise les voiries à refaire et une programmation est définie. Les montants réalloués ne correspondent pas forcément à la somme versée. Les municipalités ne sont pas maîtres du dossier.

A ce titre, en 2020, la réfection des enrobés de la rue de la Mairie a été réalisée. Des malfaçons ont été constatées à la réception et il est demandé de refaire ces points pour accepter les travaux.

De même, l'enrobé refait rue de la Petite Noue en

2019 présentait déjà des signes d'usure anormale. Il a donc été demandé de pallier ce défaut et les travaux se feront en 2021.

Les agents techniques ont remis en état le passage entre la rue du Breuil et l'école maternelle.





Les eaux de ruissellement à Saulny

RÔLE DE GEMAPI

(GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

À la suite des épisodes pluvieux de juin 2018 ayant impacté l'ensemble du bassin versant du ruisseau de Saulny, Metz Métropole a engagé en 2018-2019 une étude de diagnostic sur le fonctionnement de ce bassin versant sur les communes de Saulny, Woippy, Lorry les Metz, Plappeville et Metz. Une réunion publique a été organisée en juillet 2019 pour présenter la démarche et les premières solutions qui en découlent. Fin 2019, cette étude a débouché sur une proposition de travaux.

Début juillet 2020, après une phase de consultation, Metz Métropole a recruté un maître d'œuvre (ARTELIA) pour définir l'avant-projet de ces travaux, dont la finalisation est attendue courant 2021.

Il est prévu d'associer les riverains et usagers concernés par ce programme de travaux, en présentant les enjeux et les solutions étudiées. Les travaux devront être soumis à une autorisation au titre du code de l'environnement avec une enquête publique avant de pouvoir démarrer.

ET LA REALITE DU TERRAIN...

Toutes ces études semblent bien longues pour les habitants qui subissent des dégâts dans leurs maisons suite aux ruissellements.

Lors des pluies importantes et continues de début février 2021, le lotissement de la Gentière a subi ces ruissellements. La municipalité a sollicité rapidement les différents interlocuteurs : le lotisseur, Haganis, le pôle GEMAPI, ...

Frédéric Véronèse, 1^{er} adjoint et Alain Hippert sont intervenus à plusieurs reprises et ont œuvré pour limiter les dégâts chez les habitants, avec mise en place d'une solution provisoire. Sous la pression de la municipalité, le lotisseur a posé rapidement un drain pour canaliser l'eau et les maisons ont été épargnées.

Les agents techniques ont été chargés de nettoyer les avaloirs. Et HAGANIS s'est engagé à surveiller les avaloirs en amont des réseaux d'assainissement (notamment au niveau du lotissement du Breuil) pour éviter un encombrement des réseaux et avaloirs par de la boue.



Le bon sens et la connaissance du terrain par des habitués de la commune permettent d'envisager des solutions plus rapides et moins coûteuses. Elles sont en cours d'élaboration et vous seront présentées dès leur finalisation, avec un planning de mise en place.

C'est une priorité pour la municipalité.

La fibre à Saulny

Metz Métropole, Orange et l'Etat ont signé en décembre 2014 une convention pour couvrir en FTTH (fibre Optique jusqu'à la maison) 100% du territoire de la Métropole. Au travers d'un avenant signé en juillet 2019, Orange avait réaffirmé son engagement de finaliser la couverture "fibre optique" de notre commune à la fin 2020, ce qui n'a pas été respecté.

En effet, la couverture actuelle de Saulny permet à 55% des foyers de Saulny de souscrire un abonnement fibre optique auprès de leur opérateur (Free, Bouygues ou Orange).

Il reste 2 zones à couvrir :

- le Haut du village (rue du château, rue de Plesnois, rue des Fraises, rue des Courtes Rayes, rue de la Petite Noue, rue de Briey, ...) : il a été proposé la pose de 14 poteaux en bois pour permettre de rendre éligibles les 106 foyers concernés. Mais la municipalité s'est opposée à la mise en place de ces poteaux. Une réunion avec ORANGE-SOGETREL-METZ METROPOLE et URM a permis de limiter les poteaux nécessaires à 5. L'autorisation de voirie pour ces 5 poteaux a été accordée. Pour éviter l'installation des 9 poteaux restants, le raccordement se fera par un poteau URM existant, avec une rehausse de celui-ci.

- le bas du village (rue de Vigneulles, rue du Moulin, rue de la Tuilerie, rue du Champ Mey, rue des Courtes Rayes, rue des Plantières, rue des Jardins Michelin, rue du Mallemat) pour lequel une solution technique a été identifiée avec une demande de génie civil auprès de SFR pour permettre le raccordement à la fibre. SFR a seulement de donner son accord début 2021. Les travaux seront finalisés fin mars et permettront le raccordement de 152 foyers.

Ainsi, 80 % des foyers auront accès à la fibre à la fin du 1^{er} quadrimestre 2021.

Par ailleurs, le bout de la rue de la Gentière fait actuellement l'objet d'une mise à jour de la carte. La commune met tout en œuvre afin de faire réaliser le reste de la couverture en fibre dans les prochains

mois. Les foyers restants seront traités au cas par cas, soit d'un problème technique particulier, soit en cas d'habitat isolé. Sur ce dernier cas, une procédure est en cours de finalisation au niveau national.

Sur le site de Metz Métropole, <https://www.metzmetropole.fr/innover-entreprendre/numerique/fibre-optique-2472.html>, vous trouverez toutes les informations utiles :

- Une foire aux questions
- La carte d'éligibilité
- L'état d'avancement commune par commune (en % d'éligibilité)





La sécurité routière

Plusieurs problématiques concernant la sécurité routière ont été relevées dans la commune. Aussi, la commission sécurité va apporter des solutions pour :

1/ appliquer la réglementation du stationnement. Face à l'augmentation du parc automobile et au nombre limité de places de stationnement, il devient parfois compliqué de se garer.

2/ mettre en sécurité des endroits identifiés et jugés comme dangereux : sortie du parking du cimetière, « zones de rencontre » telles que la rue du Château et la rue de l'Eglise, les zones proches des écoles (placées en zone VIGIPIRATE niveau « attentat » !), ...

3/ pour faire baisser la vitesse des véhicules sur notre axe routier principal et dans les rues annexes.

Nous pouvons compter sur une présence accrue des gendarmes de la brigade d'Amanvillers avec lesquels nous développons une relation privilégiée. Ils nous apportent leur soutien par des opérations de contrôle programmées, des entrevues régulières durant lesquelles ils nous prodiguent de précieux conseils en tant que professionnels de la sécurité routière et des personnes.



LES RÈGLES DE SÉCURITÉ

Madame Le Maire et toute son équipe rappellent quelques règles à respecter par chacun pour le bien-être et la sécurité de tous.

- Rue de la Fontaine : respectez le stop et le sens interdit
- Respectez les feux tricolores afin de préserver les piétons et les sorties de garage rue de Briey et rue de Metz.
- Roulez au pas dans les rues suivantes : rue de la Petite Noue, rue de l'Eglise et rue du Château (zones de rencontre piétons-véhicules en l'absence de trottoir).
- Si vous possédez une cour, une allée, un garage, le sens civique vous invite à y garer votre (vos) véhicule(s) dès que possible pour ne pas engorger le domaine public. En effet, ce dernier n'est pas extensible, notamment dans notre village alors que le parc automobile est en augmentation. Le même effort est demandé aux personnes qui occupent des résidences ou des appartements possédant des places de stationnement dédiées.
- L'accès et le stationnement rue du Château sont strictement limités aux véhicules de moins de 6 tonnes sauf autorisations (transports en commun, livraisons).
- Afin d'éviter le stationnement abusif de plus de 7 jours consécutifs (véhicules-ventouse, véhicules « épaves », remorques, vans, véhicules abandonnés), il est recommandé de déplacer régulièrement son (ses) véhicule(s) pour augmenter le taux de rotation. Ainsi, tout utilisateur a une chance raisonnable de trouver un emplacement de stationnement à proximité de sa destination. Rappelons-nous le slogan : « La sécurité, c'est l'affaire de tous ».
- Rue de l'église, côté pair, le stationnement est autorisé exclusivement sur les emplacements matérialisés par du marquage au sol
- Interdiction de stationner sur les trottoirs, obstruant le passage des piétons et les forçant à descendre sur la chaussée (par exemple : rue de Briey, rue de Plesnois, rue de Metz, ...)



LA GENDARMERIE

Acteur clé de la sécurité publique dans sa commune, Mme le Maire œuvre en étroite collaboration avec la gendarmerie d'AMANVILLERS, afin de dégager une stratégie territoriale de prévention et d'animer une politique cohérente de lutte contre l'insécurité afin de répondre aux attentes de la population. Ils répondent également aux inquiétudes de la population en terme d'insécurité routière, notamment en ce qui concerne les excès de vitesse et le respect des feux tricolores dans la commune, en multipliant les contrôles avec le renfort des gendarmes de l'escadron de sécurité routière de Metz.

La brigade de gendarmerie d'AMANVILLERS est constituée de 22 gendarmes : **1 major - 4 adjudants dont 2 chefs - 3 Maréchaux des logis chefs - 9 gendarmes - 5 adjoints.**

Ils opèrent sur 11 communes, à savoir Amanvillers, Saint Privat la Montagne, Sainte Marie aux Chênes, Saulny, Lorry lès Metz, Lessy, Chatel Saint Germain, Verneville, Roncourt, Montois La Montagne, Pierrevillers.

Concernant la délinquance générale, la brigade est amenée à traiter annuellement entre 450 et 600 crimes et délits en moyenne selon les années. SAULNY se situe dans la strate basse par rapport à l'ensemble des communes. L'année dernière, ils y ont traité 16 crimes et délits tous confondus dont 5 cambriolages. En terme d'accidentologie, la brigade a constaté 7 accidents corporels dont deux mortels en 2020 sur l'ensemble de la circonscription, aucun sur le ban de la commune de SAULNY.



Les pompiers



Le lieutenant Raymond Becker dirige une équipe de 25 sapeurs-pompiers dont 6 sous-officiers sur NORROY LE VENEUR. Quatre femmes sont présentes dans les rangs. Ils possèdent 3 véhicules : premiers secours, sorties diverses et secours animalier. Ils interviennent sur Saulny, Fèves, Plesnois et Norroy le Veneur.

Ils comptabilisent 410 sorties en 2020 contre 300 en 2019.

Ils assistent également leurs collègues voisins sur Maizières les Metz et Hagondange et peuvent venir en soutien vers d'autres communes.

Pour rester en forme et être à la pointe du métier, ils suivent régulièrement des formations et participent à des manœuvres spécifiques.

Malgré la pandémie, ils ont eu à cœur, en respectant tous les gestes barrières, d'assurer leurs missions avec toute la rigueur nécessaire.

L'Interview de Yann Grandidier

Yann GRANDIDIER, 21 ans, habitant Saulny et engagé à leur côté depuis le 1^{er} janvier 2021, explique son choix :

« J'ai toujours souhaité faire un métier au service de la population, c'est pourquoi devenir sapeur-pompier volontaire s'est naturellement présenté à moi. J'ai pratiqué un sport collectif pendant de nombreuses années, ce qui m'a permis de développer un bon esprit d'équipe, de la rigueur et de la maîtrise de soi, qui sont des qualités essentielles dans ce domaine.

Pour intégrer l'unité opérationnelle de Norroy le Veneur, j'ai suivi différentes étapes :

- effectuer quelques examens médicaux (bilan sanguin, vaccins, radiographie, ...)
- valider plusieurs épreuves sportives comme la natation (50 m nage libre), la course à pied, les pompes, les tractions, le gainage ou encore la souplesse, grimper sur une échelle à coulisse
- une visite médicale au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Ensuite, il y a différents stages de formation initiale : le secours à personne, l'incendie, les interventions diverses (je me souviens des coulées de boue de 2018 !). Une fois ceci réalisé, je pourrai alors intervenir aux côtés de mes collègues. J'ai hâte de participer à de réelles interventions et d'acquérir de l'expérience. Je sais également que l'unité n'est pas qu'un mot dans cette caserne, mais qu'il y a un réel esprit de famille. En parallèle, j'aimerais tenter le concours de sapeur-pompier professionnel afin de centrer mon quotidien sur ce métier qui représente à mes yeux un symbole de solidarité et de citoyenneté. »

Pour intégrer le corps des sapeurs-pompiers de Norroy, ou pour des renseignements, il faut s'adresser à la caserne, Grand'Rue à Norroy, de 18 à 19 h les vendredis, jours de manœuvre, ou téléphoner aux mêmes heures au 03 87 51 14 14. Vous pouvez également trouver les informations de recrutement sur le site www.sdis57.fr

Source: Le RL



La voie **verte**.



Attendue depuis 2003, projet soutenu par les différentes municipalités, la voie verte est attendue par tous les citoyens. Il serait dommageable d'attendre encore un mandat pour en voir sa réalisation.

En septembre dernier, la liaison cyclable et piétonne entre les communes de Saulny et de Woippy fut l'un des deux projets lauréats sur le territoire de Metz Métropole du second appel à projets de l'État « fonds mobilités actives – continuités cyclables ». Axe structurant inscrit au Schéma Directeur Cyclable de Metz Métropole, cette voie verte, située le long de la RD50A, permettra de connecter les deux giratoires situés dans chacune des communes, afin de desservir leurs pôles d'attractivité respectifs (commerces, écoles, équipements culturels, sportifs et de loisirs) et de permettre l'accès à la gare de Woippy.

Le concept est un cheminement dédié à la mobilité douce et accessible par tous, qui offre une voie de sécurisation et continue que ce soit pour la

promenade ou pour les déplacements quotidiens (utilitaires à vélo qui en situation actuelle circulent sur la RD 50, collégiens)

Elle sera utilisée à pied ou à vélo, c'est une nouvelle manière de concevoir ses déplacements.

Le projet global consiste à créer une voie sur 900m afin de connecter les communes de Woippy et de Saulny. La largeur de l'aménagement sera de 4 mètres, séparé de la chaussée par un accotement enherbé. Les phases d'études de ce projet sont en cours. Les terrains sont actuellement privés et concernent trois propriétaires. Ceux-ci ont été contactés pour leur faire part du projet. En cas de refus de vente, une procédure d'expropriation sera entamée.

Sous réserve de lever les contraintes foncières, Metz Métropole dispose maintenant de 4 ans pour mettre ce projet à son programme de travaux si elle souhaite bénéficier de la subvention de 30% accordée par l'Etat.



L'entretien de notre village.

Tout au long de l'année, les agents techniques sillonnent la commune pour lui préserver un cadre de vie agréable. Différents espaces sont mis en valeur et évoluent avec les saisons. Ils clôturent l'année en agrémentant certains espaces de décorations de Noël.

Jobs d'été

Durant l'été 2020, une opération « 400 jobs d'été pour les jeunes » a été lancée par le Département, qui en finançait entièrement le coût pour les communes de moins de 2000 habitants. C'est ainsi que Thomas et Léo, 2 jeunes de Saulny, ont rejoint l'équipe des

employés communaux pendant le mois d'août. Les habitants ont pu les voir à l'œuvre sur les différents espaces verts de la commune à désherber, piocher, tailler, manipuler les outils, etc...





La gestion des déchets verts.



A fin de répondre à une attente pressante des habitants, la mairie a organisé des opérations de broyage (1 par mois sur le dernier trimestre). Les branchages ont été déposés à côté de la serre communale le vendredi après-midi ou le samedi matin. Pour les déchets verts, la municipalité va proposer une solution environnementale et pérenne pour 2021 sur une période de l'année.

Pour poursuivre la réduction des déchets, la commune a répondu favorablement à la

proposition de Metz Métropole pour le broyage des sapins de Noël. Il faut savoir que 25 % des foyers achètent un sapin naturel, qui pèse en moyenne 8kg. C'est 3233 sapins qui ont été recyclés, soit 25 tonnes au niveau de Metz Métropole.

En janvier 2021, les habitants de Saulny ont déposé leurs sapins pour être broyés. Le broyat obtenu pourra être utilisé par la commune.



Une solution pour
les déchets verts
en 2021.

Nos exploitations agricoles.

Les agriculteurs font partie du paysage de Saulny: **Trois exploitations sont implantées sur notre commune**, dont deux sont présentées dans cette revue. Patience pour découvrir la 3^{ème} dans le numéro suivant.

Ils sont également des partenaires actifs auprès de la commune : curage des fossés, déblaiement d'arbres, ...

LES VERGERS DU CHATEAU.

L'exploitation est gérée par la famille RICHARD depuis plusieurs générations. Pascal Richard a repris la gérance en 1997. Il y avait à l'époque 22 ha et des vaches!

Aujourd'hui, avec sa femme Géraldine, ils cultivent 35 ha uniquement situé sur le ban de Saulny.

- 9 ha d'arboriculture (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers...)
- 13 ha en maraichage (rhubarbe, courges diverses, légumes...)
- Le reste en céréales pour permettre une bonne rotation des cultures et ainsi limiter les problèmes de maladies et de ravageurs lorsque les parcelles sont en légumes
- 5 000 m² de petits arbustes à fruits rouges (groseilles, mûres, framboises)
- 5 000 m² de serres réservées aux fraises

Pour exploiter, ils ont embauché 3 salariés permanents et font appel à au moins 10 saisonniers disponibles d'avril à fin septembre.

Ils ont commencé une démarche de certification HVE (Haute Valeur Environnementale). Cette mention s'appuie sur des indicateurs de performance environnementale. Elle est fondée sur quatre thématiques :

- la préservation de la biodiversité (insectes, arbres, haies, bandes enherbées, fleurs ...)
- la stratégie phytosanitaire
- la gestion de la fertilisation
- la gestion de la ressource en eau

La totalité de leurs produits sont vendus dans la région :

- Soit en magasins spécialisés, soit chez des grossistes, qui servent cantines et autres cuisines centrales pour les plus grosses productions (rhubarbe, prunes, pommes, potimarrons, PdT...).
- Soit directement sur l'exploitation en vente directe:



L'EXPLOITATION ALAIN HIPPERT.

Certains ont la chance de pouvoir reprendre le flambeau familial et améliorer les conditions de travail avec de nouvelles technologies. Pour Alain Hippert, les choses ont été un peu différentes. Arrivé juste après sa naissance en 1956 à Saulny, il a passé son enfance au milieu des champs de fraises et de légumes, cultivés par ses parents.

Ouvrier dans une usine à Woippy depuis 15 ans, Alain Hippert décide en 1988 de se reconvertir pour revenir à sa vraie passion, son vrai métier : exploitant agricole. Bien sûr, cela n'a pas été simple : il a fallu trouver des parcelles à louer, les défricher et prendre le risque de tout investir dans du matériel agricole. Encouragé par certains, dissuadé par d'autres, il a réussi à réaliser son projet grâce à sa perspicacité, au soutien de sa famille, de sa future femme et de ses amis.

Très doué en mécanique, il a su mettre à profit ses dons pour fabriquer et ainsi économiser sur l'entretien et la fabrication du matériel. En plus de l'exploitation des céréales, il travaille à la demande pour l'ONF, car il est également exploitant forestier.

Suite à de grandes gelées en 1995, le maire fait appel à ses services pour déneiger et saler les rues. Depuis cette date, tous les hivers, Alain est aux aguets et c'est le début d'un long partenariat avec la mairie, qui le sollicite également pour curer les fossés, faucher les accotements et divers travaux extérieurs.

Alain est aussi chauffeur pour une entreprise de matériel agricole, il gère les livraisons au volant de son poste de conduite.

Très attaché à ses métiers, il n'a pas encore décidé de prendre sa retraite.



La Chasse.



À Saulny, les forêts sont soit privées, soit militaires. Les battues sont organisées par l'adjudicateur de la chasse ou par la société de chasse militaire. Le préfet peut demander également des battues supplémentaires en cas de prolifération d'une espèce.

Le plan de chasse détermine le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever, afin d'assurer le développement durable des populations de gibier, à préserver leurs habitats et réguler l'équilibre des populations d'animaux. Depuis 5 ans, l'accroissement de la population de sangliers est devenu hors de contrôle. Du fait du réchauffement climatique, jamais les hardes ne se sont si bien portées : la nourriture est plus abondante, les laies sont plus fertiles (jusqu'à 3 portées sur 2 ans) et les marcassins plus nombreux à survivre à l'hiver. En France, on compte 2 millions de sangliers qui, malgré les prises des chasseurs, endommagent les zones de cultures et de régénérations forestières, et sont impliqués dans de nombreux accidents de la route.

Lors de battues, il est recommandé de respecter la signalisation mise en place, de ne pas pénétrer dans le secteur chassé pour des raisons de sécurité et pour éviter de perturber et réduire à néant le résultat des battues. La commune informe des dates de battues sur les différents supports de communication.

La dégradation répétitive de matériel des chasseurs ne règlera pas les différends. De même que les chasseurs doivent respecter les utilisateurs de la forêt. Les conflits existent également entre les chasseurs et les agriculteurs. C'est une difficulté sur la commune. Des rencontres avec chaque partie permettent d'entendre chaque position et tentent d'aplanir ces différends.

Saulny est une commune péri-urbaine, choisie pour son cadre privilégié qui permet de s'adonner à la marche, au vélo, au VTT, etc... dans les forêts. Ces activités resteront un des points d'attractivité essentiel de notre commune.



Chacun est libre de ses opinions mais dans le respect des autres.

LES OISEAUX ET L'INFLUENZA AVIAIRE

Depuis la détection du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène en octobre 2020, le nombre de cas dans la faune sauvage ne cesse de croître en Europe. Il est important de protéger l'ensemble des élevages français contre une contamination par les oiseaux sauvages, notamment lors des migrations.

Il est demandé aux élevages non commerciaux d'appliquer les mesures suivantes :

- **Claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs**
- **Interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes**

D'une façon générale, toute situation susceptible de mettre en contact direct ou indirect des oiseaux domestiques et des oiseaux sauvages est à proscrire.



Une rentrée pas comme les autres.

Le mardi 1er septembre a eu lieu la rentrée des classes 2020-2021.

À la différence de la réouverture des écoles du 8 juin 2020, les enseignantes ont pu accueillir tous leurs élèves sans restriction d'effectifs.

Les nombreux parents d'élèves ont respecté les règles sanitaires aux abords de l'école en portant un masque, tout comme le personnel enseignant.

Dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, la mairie et les enseignantes ont mis au point une organisation respectant le protocole sanitaire: nettoyage régulier des mains, port du masque, aération régulière des locaux, désinfection quotidienne à l'aide de produits virucides.

Depuis les vacances de la Toussaint, les élèves de plus de six ans ont l'obligation de porter aussi un masque. Rappelons que nos agents techniques et d'entretien, nos deux « jobs d'été », ainsi que les ATSEM se sont mobilisés avec beaucoup d'énergie

pendant la quinzaine précédant la rentrée des classes afin que tout soit prêt pour accueillir les enfants dans d'excellentes conditions.

Notons que cette année, les effectifs sont très élevés (134 élèves dont 58 à la maternelle et 76 au primaire). C'est pourquoi nous souhaitons beaucoup de courage à nos enseignantes et une excellente année scolaire à l'ensemble des élèves de Saulny.





Saint Nicolas était à Saulny.

C'est accompagné de Père Fouettard et plus vigilant que jamais dans le respect des règles sanitaires et de distanciation que Saint-Nicolas s'est rendu dans les écoles de Saulny.

Les enfants étaient impatients et guettaient l'arrivée du patron des Ecoliers.

Les petits à l'école maternelle ont chanté des chansons avec enthousiasme et remis leurs dessins à Saint-Nicolas.

Les voix se taisent, les yeux s'écarquillent, les enfants sont toujours impressionnés.

Généreux, Saint-Nicolas a remis aux enfants un sachet de friandises.

Le Saint Patron et le Père Fouettard se sont rendus également à l'école primaire où l'accueil a été fait en chanson, avec le sourire et un petit air de malice.



Au revoir Annick!

C'est, compte tenu des circonstances sanitaires et conformément à sa nature discrète, sur la pointe des pieds, qu'Annick Chofflet est partie profiter de sa retraite en juillet 2020.

Née en 1963 dans le Nord, elle obtient son Baccalauréat avec une année d'avance et intègre de ce fait l'Ecole Normale à 17 ans, suivant ainsi les traces familiales.

Elle s'installe rapidement en Lorraine, où elle fonde une famille. Elle exerce son métier dans plusieurs écoles, notamment en tant que remplaçante. Elle ressent rapidement une forte affinité avec les classes maternelles. En 2002, elle obtient le poste d'adjointe à l'École Maternelle de Saulny, où elle résidait depuis plusieurs années. Elle s'occupera dès lors de la classe

des Petits Moyens. Les enfants se souviendront d'une maîtresse bienveillante, calme, à l'écoute, adepte de nature et d'authenticité.

Nous lui souhaitons le meilleur pour sa nouvelle vie.





Plus de sécurité à l'école maternelle.

Depuis début janvier 2021, l'école maternelle « La clé des champs » est équipée d'un visiophone. Il s'agit d'un interphone jumelé avec une caméra. Ce système permet de communiquer et d'identifier clairement toute personne voulant avoir accès aux locaux scolaires en dehors des horaires d'entrée et de sortie.

Cela est possible grâce à une platine extérieure et un moniteur combiné à l'intérieur. Cet appareillage vidéo permet à l'école « La clé des champs » d'être en adéquation avec le plan « Vigipirate » qui a été élevé au niveau « Urgence attentat » depuis le 29 octobre 2020 et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Rassuré, le personnel de l'école maternelle a manifesté sa grande satisfaction concernant ce nouvel aménagement qui était réclamé depuis plusieurs années.



Un achat préventif en maternelle.

La mairie de Saulny a doté l'école maternelle de quatre tabourets ergonomiques sur roulettes.

Désormais, les enseignantes et les ATSEM peuvent travailler à hauteur des élèves en préservant leur dos et en prévenant de futurs troubles musculo-squelettiques liés à des mauvaises postures au travail.

La mairie a fait le choix d'une société locale, sérieuse et domiciliée à Châtel-Saint-Germain. Référencée à l'Inspection Académique, «Elioth Education» fournit du mobilier ergonomique adapté aux personnels enseignants ayant subi des opérations du dos entraînant parfois une invalidité!

Son dirigeant, Philippe MORITZ, nous a conseillé et prêté le matériel pendant une période d'essai d'une semaine. Le choix fait, il nous a livré le lendemain ! Les maîtresses et les ATSEM utilisent ces tabourets de qualité au quotidien et sont très satisfaites de cette acquisition.

Testé et approuvé ✓





Le CCAS de Saulny **en action.**



La nouvelle équipe est composée de 10 membres dont 5 du conseil municipal. Elle est très diversifiée par ses compétences professionnelles et humaines (assistantes sociales, travailleurs sociaux, représentantes des personnes âgées et de l'APF France handicap, un représentant d'associations intervenant dans le domaine de l'insertion et dans la lutte contre l'exclusion).

Du point de vue de l'action sociale, le Maire et l'ensemble du conseil municipal ont la responsabilité de la totalité des habitants de la commune.

Les membres doivent être à l'écoute de toutes les personnes en difficulté, quelle qu'en soit l'origine.

Plusieurs réunions de travail en présentiel et visio-conférence ont permis de démarrer une première étude des besoins des habitants du village

Le groupe a rencontré ou téléphoné à chaque personne de plus de 70 ans pour connaître ses nécessités ou simplement l'écouter. Notre volonté est d'effectuer une analyse des besoins sociaux, tout particulièrement face à la crise sanitaire. Cette démarche a été très bien perçue par nos aînés.

Il sera défini des priorités en fonction de l'urgence afin de trouver de vraies solutions. Toutes les personnes vulnérables, de tout âge, sont concernées et requièrent une attention toute particulière et les membres du groupe poursuivront cette analyse des besoins sociaux.

Par ailleurs, un flyer de détection des personnes en difficulté ou vulnérables a été distribué dans les boîtes à lettres

Le seul objectif est de mettre en œuvre des actions concrètes pour répondre au mieux aux situations rencontrées avec tous les acteurs : Municipalité – Population – Entreprises – Associations de toute nature (dont Restos du

cœur, Secours Catholique ...) – Métropole – Conseil Départemental - ...

Un grand merci à toute l'équipe pour son implication et son dévouement.

Pour contacter le CCAS, une adresse mail : ccas@saulny.com ou téléphoner en mairie.

Le registre communal des personnes vulnérables.

Mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels par le CCAS, le registre nominatif des personnes vulnérables est un dispositif dont le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin (plan canicule, plan grand froid, crise sanitaire, ...).

Les personnes doivent se faire connaître en mairie pour être inscrite sur ce registre.

L'équipe du CCAS se mobilise pour vous accompagner dans:

La Maladie
L'isolement
La difficulté financière
La perte d'emploi
L'accompagnement administratif
Difficultés face à la crise sanitaire.

Notre objectif: Protéger les séniors et les personnes fragiles.

**Numéro à contacter:
03 87 32 43 80**

Les coffrets de Noël.

Le repas annuel pour les personnes de plus de 65 ans n'a pas pu avoir lieu. La municipalité a décidé d'offrir un colis gourmand pour conserver un esprit festif et donner un peu de chaleur en cette période difficile. Le projet a été mené en collaboration avec l'équipe du CCAS.

Dans ce coffret, on pouvait retrouver des produits locaux confectionnés par les Vergers du Château et Christophe MOTTI de Saulny, des chocolats de Fabrice DUMAY de Marly, des gâteaux de Pierre FIDRY de Metz Devant les Ponts et quelques produits du Périgord.

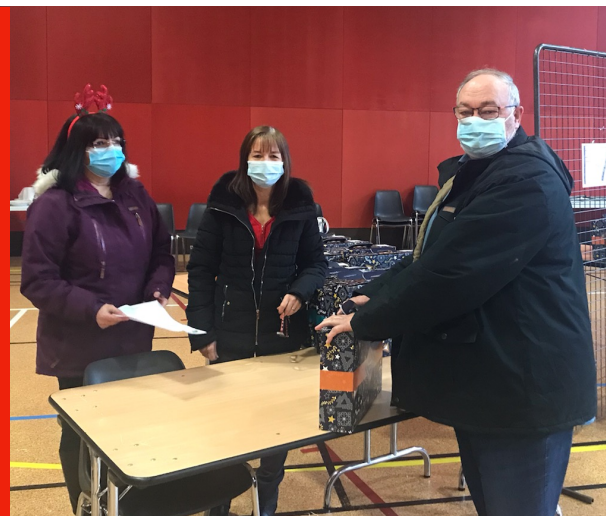
La distribution s'est faite à la salle Polyvalente par le conseil municipal et des membres du CCAS

en respectant les règles sanitaires, ce qui a permis à certains Saulniens de faire connaissance avec la nouvelle municipalité et d'échanger.

Cette opération a été appréciée de tous d'autant que cela a permis de toucher toutes les personnes concernées.

Beaucoup de messages de remerciements sont arrivés en mairie par courrier ou par téléphone.

Un grand merci aux bénévoles, aux membres du CCAS et conseillers municipaux qui ont œuvré à la constitution de ces coffrets et à leur distribution : 107 duos pour les couples et 124 solos.





Venez vous inscrire à la bibliothèque!

Située au centre socioculturel, 8 rue de l'Eglise, vous serez accueillis par Perrine Toussaint, responsable de la bibliothèque.

Evadez-vous grâce à plus de 5000 livres disponibles : romans, bandes dessinées, documentaires, mangas, albums, revues... Il y en a pour tous les goûts !

Des livres, oui, mais pas que...

En plus de vous offrir une ambiance chaleureuse et propice à la lecture, la bibliothèque propose des animations conviviales pour le plaisir des petits et des grands :

jeux de société, heures du conte et autres événements festifs sont organisés tout au long de l'année.

Durant les vacances de la Toussaint, la Bibliothèque a revêtu ses couleurs d'automne pour la plus grande joie des enfants. Ces derniers ont pu profiter d'une animation « heure du conte » autour du thème de la forêt et ainsi découvrir ou redécouvrir des histoires telles que la Poulette et les trois maisonnettes, adaptation bretonne des Trois petits cochons. De plus, les enfants ont également libéré leur âme d'artiste lors d'un atelier bricolage consacré au collage de feuilles d'arbres.



La consultation sur place est gratuite !

Pendant le confinement, Perrine Toussaint s'est investie pour continuer à satisfaire ses lecteurs. Elle a proposé le retrait de livres en « Drive » avec une réservation par téléphone ou par mail. Elle a également contacté les personnes âgées pour leur proposer la livraison de livres et/ou revues.

Ce dernier service étant apprécié, il a été décidé de le maintenir : vous êtes âgés et avez des difficultés à vous déplacer ? La bibliothèque vient à vous grâce à un service de portage à domicile gratuit. **Continuez à goûter au plaisir de la lecture sans sortir de chez vous !**

Horaires : les mercredis et vendredis de 15h00 à 19h00

Tarifs :

- Gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans,
- 5 €/an pour les adultes habitants Saulny
- Pour les habitants des autres communes : 5 €/an pour les enfants jusqu'à 18 ans et 10 €/an pour les adultes.

Inscription valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Chaque adhérent peut emprunter 4 livres et 2 revues pour une durée de 4 semaines.





La Randonnée **des lavoirs.**

Comme chaque année, la commune de Saulny a accueilli le 27 septembre 2020 un point de ravitaillement pour la 25^{ème} édition de la randonnée des lavoirs, organisée par la section rando VTT de l'ASPTT Metz Métropole.

Le foyer des jeunes avait prêté son Barnum pour permettre aux personnes bénévoles, qui assuraient le ravitaillement, de rester à l'abri. Les conditions météorologiques n'ont pas entaché la bonne humeur de tous et ce fût un moment convivial.

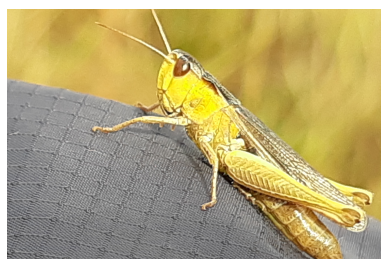
Seuls les grands circuits traversaient le village et il fallait être bien courageux pour les parcourir sous le vent et la pluie.



Ballade sur le **plateau calcaire.**



Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) a organisé une balade sur le plateau calcaire le 27 septembre pour découvrir ces petites bêtes qui sautent. Ainsi c'est à quatre pattes, le nez dans l'herbe, que les participants ont observé et écouté criquets et sauterelles. Ils ont pu également voir des marguerites de la Saint Michel.





Le Foyer des jeunes.

Le foyer des jeunes de Saulny, qui a soufflé ses 50 bougies en 2020, attend avec impatience de pouvoir reprendre ses activités, que vous trouverez détaillées sur le site : <http://www.fdj-saulny.fr/>

Vous avez le choix entre 14 activités pour tous les âges et tous les goûts : du jeu (tarot-poker) à la relaxation (yoga) ou plus dynamique (le VTT). Environ 400 personnes ont déjà fait le choix d'être adhérentes au foyer des jeunes et d'y pratiquer une ou plusieurs activités.

Si la situation le permet, il organisera sa traditionnelle marche internationale du 8 mai, ainsi que son vide grenier, le dimanche 4 juillet 2021.

On peut souligner que le président du Foyer des Jeunes, a renoncé à la subvention de la mairie pour l'année 2021. Cette somme sera réinvestie dans un équipement sportif commun.

Activité	Horaires	Contact
Badminton	Adultes : Mardis 20h00-22h30 Mercredis 19h30-22h30 Enfants :	Florian LO MONACO 06 72 08 87 40 badminton@fdj-saulny.fr Metz St Quentin : 06 47 56 54 55
Aïkido	Samedi : 09h30 - 11h30 (Ados-Adultes) Mercredi à confirmer	Christelle CARAZZAI - 06 69 16 30 73 aikido@fdj-saulny.fr
Scrabble	Lundis et Jeudis 14h00-17h00	Chantal LO MONACO 06 37 58 40 62 scrabble@fdj-saulny.fr
Judo	Lundis 17h30-18h30 Mardis 18h-19h30 Mercredis 17h30-18h30 Jeudis 17h30-18h30 Vendredis 18h-19h30	Prof. diplômés d'état Dany FREYERMUTH 06 09 79 09 14 judo@fdj-saulny.fr
Poker Tarot	Jeudis 20h-24h	Christian MARIE 06 60 86 49 31 poker@fdj-saulny.fr
Danse de salon-Loisirs	Jeudis 20h-22h (en couple ou personnes seules)	Corine JONAS 06 59 75 33 45 danse@fdj-saulny.fr
VTT enfants (8-15 ans)	Samedis 09h15-11h30	Stéphane MOUTON 06 87 60 62 40 vtt@fdj-saulny.fr
Modern jazz Barre au sol	Modern jazz : mardis 20h-21h Barre au sol : Jeudis 10h-11h	Prof. diplômée d'état Marlyse RENOARD 06 32 97 47 87 modernjazz@fdj-saulny.fr
Gym douce	Mardis 9h15-10h15	Marguerite MULLER 03 54 62 17 05 / 06 09 48 04 54 gymdouce@fdj-saulny.fr
Gymnastique	Lundis 9h-10h / 19h30-20h30 Mercredis 9h00-10h00 / 19h45-20h45 Jeudis 9h-10h	Prof. diplômées d'état Jean Claude DOSDA 07 89 06 88 71 gymnastique@fdj-saulny.fr
Tennis de table	Lundis 20h-22h	Jérôme LEVADOUR 06 11 32 04 68 tennisdetable@fdj-saulny.fr
Yoga	Jeudis 20h-21h30	Edith LALMAND 06 47 22 92 55 yoga@fdj-saulny.fr
Théâtre Ados/Adultes	Adultes : Lundis 20h00-22h00 Stages à déterminer pour les ados	Aurélië WANTZ 06 01 30 76 00 theatre@fdj-saulny.fr
Remise en forme	Lundis 19h-20h / 9h-11h Mardis 17h-20h Mercredis 17h-20h Jeudis 17h-20h Vendredis 17h-20h	Jocelyne MAIRE 06 01 56 84 68 remiseenforme@fdj-saulny.fr

FOCUS SUR CERTAINES SECTIONS

La section **AÏKIDO** a démarré en septembre 2019. Le Club a accueilli 12 adhérents et adhérentes, ados, adultes et seniors. Les débutants ont pu découvrir cet art martial, guidés par les plus expérimentés.

Stevens, le professeur, anime les séances d'AÏKIDO, qui se pratique avec des armes ou à mains nues. C'est à la fois, un art de vivre, une philosophie, une technique de combat et d'auto-défense efficace, sans violence et sans compétition. N'hésitez pas à vous abonner au compte Facebook: Aïkidoclub Saulny.



La section **JUDO** compte actuellement plus d'une cinquantaine de licenciés. La saison a démarré sur les chapeaux de roues. Pour autant, goutte après goutte l'eau finit par creuser le marbre !

Le courage est une des valeurs inculquées par le code moral du judo. Dans une telle période, marquée par la sédentarité et le confinement, c'est bien la force de continuer qui compte. Enfants et adultes, dès que cela sera possible, venez les rejoindre et participez à une séance d'essai !





La section « poker-tarot ». En septembre, la grande majorité de l'effectif (poker) s'est retrouvée avec grand plaisir. Mieux même, quelques débutants ont rejoint la section et ont aussitôt attrapé le virus (du poker !!). A l'instar des entreprises,

ils ont opté pour une formule télétravail. Chaque semaine, le jeudi soir, un tournoi privé est organisé sur un site de poker en ligne. La compétition est là, mais il manque le plaisir de se retrouver et de partager les émotions que procure ce jeu.

Section VTT - Rallye de Noël pour les riders de Saulny.

La section VTT du Foyer des Jeunes est destinée aux jeunes de 8 à 12 ans. L'entraînement se déroule le samedi de 9H15 à 11H45.

Malgré les conditions, la section VTT du Foyer voulait fêter Noël. Ce fut chose faite grâce à un rallye qui a sillonné les rues et chemins du village le samedi matin 19 décembre. Sur le modèle du critérium propre à la Fédération Française de Vélo, les jeunes ont suivi un parcours par équipe, encadrés par des adultes. Guidés par une carte, ils ont participé à des épreuves de mécanique, pilotage, orientation et maniabilité. A travers un questionnaire sur l'histoire et l'environnement de Saulny, ils ont pu montrer leurs connaissances aux grands. Ecrevisses à pattes blanches et pelouses calcaires n'ont plus de secret pour eux. Un ravitaillement surprise les attendait également sur le chemin : musique,

décorations, boissons chaudes et friandises individuelles, l'esprit de Noël planait sur Saulny ce matin-là. Les bonus déguisement, chasse au trésor et selfies ont pimenté le parcours et motivé les pelotons. Masqué ou à distance pendant les épreuves, chacun a scrupuleusement respecté le protocole. A l'issue du parcours, pas de classement mais un grand plaisir pour les jeunes et leurs encadrants toujours plus nombreux. Les formateurs ont pu constater les progrès de chacun et l'esprit d'équipe bien présent à la section. C'est donc avec grand plaisir qu'ils ont offert à chaque jeune un sac contenant friandises, lampe de poche, t-shirt et quelques gadgets offerts par l'UEM. Ils se retrouveront en janvier encore plus soudés par cette expérience.





Les p'tits Saulniots.



L'association «Les P'tits Saulniots» a été créée en septembre 2011. C'est une association à but non lucratif pour soutenir financièrement les projets des écoles et les activités éducatives, culturelles et récréatives de la commune. Ils proposent des animations pour les enfants.

Leur traditionnelle bourse aux vêtements, aux jouets et à la puériculture du mois d'octobre n'ayant pas eu

lieu, ils espèrent vous retrouver très prochainement pour celle du printemps et pour un éventuel spectacle.

Malgré cela, une subvention sera tout de même versée à chaque école, comme chaque année.

Pour les rejoindre et participer activement à la vie de votre commune, vous êtes les bienvenus.

Contact : 06 62 77 88 89

lespetitssaulniots@gmail.com



Événement du 15 Avril 2018

Les pattes gauches.

Le club de pétanque existe depuis 2009 suite à la création du parc municipal rue du Moulin ; cela manquait au village car il y avait une demande de plusieurs adeptes à l'époque.

Au départ, François Bello et Christian Chilla, membres du conseil municipal se sont dévoués pour délimiter 4 terrains de 15 m sur 4 dans les murs de l'ancienne cressonnière.

Puis le club s'est créé avec M. Paul Cognet (aujourd'hui décédé) comme président. La secrétaire Chantal Bello s'occupe de l'organisation et son époux a repris la place de président.

Ils jouent les mercredis et les samedis de 14 h à 18 h.

Ils n'ont pas de licence mais sont assurés par le club. Ils rencontrent d'autres clubs amis (Metz UEM, Maizières, Retonfey, Laquenexy, Jouy aux Arches, etc..) pour faire des concours où la concurrence est forte parfois, et cela se termine par une remise de coupes ainsi qu'une collation.

Ils sont actuellement 19 membres (mixte) et recrutent. Pour les personnes désireuses de passer un peu de bon temps, toujours dans une ambiance de bonne camaraderie, l'inscription annuelle est de 20 euros et il est possible de venir faire deux séances d'essais. C'est ouvert également pour les personnes d'autres communes. L'inscription se fait sur place, dans le parc du Moulin.



Les Arts 57.

Jeuudi 8 octobre 2020, sourires dissimulés sous les masques, les adhérents de Les Arts 57 étaient heureux de renouer avec leurs rencontres culturelles par une visite guidée à la Cathédrale Saint Etienne de Metz, ayant pour thème «Peintures murales et épitaphes».

Consignes sanitaires bien respectées, ce fut une étonnante et belle découverte à la lumière de torches que ces peintures très anciennes sur les piliers ou les murs de ce bel édifice. Une jeune fille au panier, un noble abbé aux gants blancs, un valeureux chevalier tombé pendant le siège de Metz, un archange protégeant une petite âme nue en terrassant un diable ... autant d'œuvres touchantes dont l'histoire nous fut contée.

Contrainte de reporter les autres visites prévues, l'association a mis en place un cycle de conférences par Skype pour les adhérents. Le thème retenu « l'Ecole de Metz » (1830-1870) est développé par Catherine Bourdieu, Maître de conférences en Histoire de l'art à l'Université de Metz. Ces conférences à distance sont réservées aux adhérents à jour de cotisation. De plus, il est nécessaire de disposer de Skype et de transmettre son pseudo à l'association.

LES ARTS 57 - 4, rue des Rougeottis - 57 140 Saulny.
Le montant de l'adhésion est de 15 euros pour la saison 2020/2021 et sera effective jusqu'au 31 août 2021.

Contact : lesarts57@gmail.com



Saulnyssime

Saulnyssime, petite association, fondée en décembre 2013, met un point d'orgue dans l'organisation de ses deux manifestations phares. La Saulniote en avril et la Saint-Brice en novembre. La Saulniote rassemble habituellement, une bonne cinquantaine d'exposants (artistes, artisans, producteurs...).

La dynamique de l'équipe envisage d'organiser, un retour des « Talents Locaux » (réservés aux Saulniennes, Saulniens) et en nouveauté un troc des plantes.





Metz Métropole.

Metz Métropole mène un ensemble de missions au service des 44 communes qui la composent, des 235 000 habitants qui y vivent, et de tous ses acteurs sociaux et économiques.

François GROSDIDIER est élu président de Metz Métropole depuis le 18 juillet 2020, entouré de 20 vice-présidents, de 99 conseillers métropolitains et de 40 suppléants.

Les élus en concertation avec les 44 communes définissent ensemble le périmètre des compétences de la métropole.

LA METROPOLE AGIT AU QUOTIDIEN

L'action métropolitaine concerne de nombreux domaines du quotidien, comme les transports, l'habitat, la collecte et la valorisation des déchets, les espaces publics et la voirie, ou encore la gestion d'équipements culturels et sportifs.

Pour citer quelques exemples concrets qui illustrent bien les compétences métropolitaines, pensons aux lignes de bus du réseau Le Met', financées par Metz Métropole (aménagement des arrêts, achat et

entretien des véhicules, fonctionnement du service, etc.). Évoquons les équipes de ripeurs, qui collectent les déchets dans les 44 communes, et qui sont des agents de la métropole. Ces équipes apportent les ordures ménagères et les sacs de tri au centre de traitement des déchets de la régie Haganis, elle aussi financée par la métropole. Parmi les services pilotés à l'échelle métropolitaine, on compte aussi l'assainissement, et la gestion des réseaux d'énergie.

TRANSITION ECOLOGIQUE & ACTION INNOVANTE

L'intercommunalité s'implique, en cohérence avec les mesures gouvernementales, dans de grands dossiers qui caractérisent bien notre société en évolution. Elle s'investit par exemple dans la transition écologique, et se mobilise, entre autres actions, pour l'isolation des bâtiments, la lutte contre la pollution de l'air, et la mise en œuvre de sources d'énergies plus respectueuses de l'environnement.

Metz Métropole se tient également aux côtés des universités, des laboratoires de recherche et des

entreprises, pour améliorer la qualité de vie des étudiants, innover et développer l'emploi.

Plus largement, les valeurs du développement durable et la volonté de construire un territoire attractif et solidaire accompagnent toutes les actions de la métropole et des 44 communes

Retrouvez la liste complète des missions de Metz Métropole sur metzmetropole.fr



Un peu de **civisme!**

LES DEPÔTS SAUVAGES

Les employés communaux s'efforcent d'entretenir le village au mieux qu'ils peuvent, par le fleurissement, la tonte et menus travaux divers.

Mais il arrive encore trop souvent qu'ils soient obligés de ramasser des dépôts sauvages de toutes sortes.

Ces actes d'incivilités, commis par une minorité, ne peuvent être tolérés.

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. La commune peut ordonner le paiement d'une amende administrative.



L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Toute personne propriétaire ou locataire, est responsable de l'entretien du trottoir devant chez elle.

Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien. Dans le cas d'un immeuble d'habitation, c'est le syndic de copropriété qui assure l'entretien des trottoirs. Cela concerne :

- le désherbage

- le balayage des feuilles et autres débris
- le nettoyage de la neige et du verglas
- la prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois.

Les balayures et les feuilles mortes ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

NOS AMIS, LES CHIENS

Les **Arrêtés n°75 de 2017 et n°10 de 2020** indiquent que les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune, cela comprend bien sûr les différents lieux du village mais également toutes les forêts.

De plus, il a été mis à disposition des distributeurs de sachets pour ramasser les déjections de ces animaux de compagnie. Il est rappelé qu'ils ont été installés pour dépanner en cas d'oubli (le propriétaire doit se munir normalement de sachets) et que le sachet doit être emporté ou jeté dans des poubelles publiques, en aucun cas on ne doit les retrouver dans les caniveaux !





Cérémonie du 11 novembre.



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité réduit devant le monument aux morts, en présence du Souvenir Français et du maire. Il est à remarquer que le porte-drapeau est un jeune de Saulny

Cette année marque les 100 ans de l'inhumation du Soldat inconnu. L'occasion est d'honorer tous les combattants de la Première Guerre mondiale, mais également tous les soldats, marins et aviateurs tombés aux champs d'honneur hier et aujourd'hui. Il est rappelé les soldats morts pour la France en 2020.

Parole au Conseil de Fabrique.

UNE NOUVELLE CRÈCHE À L'ÉGLISE

À l'approche de Noël, avec ce virus qui a bouleversé nos vies, le Conseil de Fabrique de Saulny a voulu mettre un éclairage neuf sur la fête de Noël, sur la naissance du Nouveau-Né.

Isolement, incompréhensions, la crise en révèle des problèmes ! Un sentiment domine : l'impuissance ! Et avec elle, la résignation, le désespoir ou le fatalisme : c'est comme ça !

Pourtant, n'avons-nous pas retrouvé quelques valeurs essentielles au travers de ces épreuves : par une entraide plus grande entre nous ? Entre certains d'entre nous qui ne nous connaissions pas ?

Découvrir les petits sentiers du tour de Saulny ? Redécouvrir le commerce local ? Un mode de vie plus sobre ? Un coup de fil, un mail ou un SMS inattendu ? ... Tout cela peut sembler dérisoire, précaire, fragile et bien petit au regard des défis du monde.

Nous avons donc puisé dans ces petites choses dont nous disposons : quelques vieilles palettes, de vieilles planches, quelques vis oubliées, sollicité, interpellé des amis, découvert quelques vieilles tuiles du pays.



Et avons réalisé cette crèche pour mettre en valeur cette bonne nouvelle qui réveille le meilleur de la personne humaine : l'entraide, la confiance, l'espérance, l'amour, la bienveillance, la douceur, la paix.

A cette occasion, nous avons laissé ouvertes les portes de votre église, et en 2021 elles le resteront un dimanche sur deux pour permettre à tous les habitants de Saulny de profiter d'un moment de silence, de brûler un cierge, ou de trouver un moment de recueillement.

UNE NOUVELLE TENUE

L'archiprêtre Bernard BELLANZA est venu célébrer une première messe le 26 décembre 2020 après de longs mois de pandémie. A cette occasion, Bernard a pu se vêtir de l'un des 4 nouveaux chasubles acquis par le conseil de fabrique.



Les nouveaux arrivants.

Vous venez d'emménager sur la commune, nous vous souhaitons la bienvenue.

Pensez à vous signaler en mairie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans recensés sur la commune. Pour toute autre personne, s'inscrire en Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE OU CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Une attestation lui sera délivrée par la Mairie et lui sera utile pour diverses démarches administratives (ex : conduite accompagnée, inscription liste électorale, examen, concours, ...).

Le recensement militaire permet également à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté.

Une naissance à la maison.

I n'y avait pas eu de naissance à Saulny depuis 1966 !

54 ans plus tard, le dimanche 25 octobre 2020, les heureux parents étaient sur le point d'accueillir accompagnés d'une sage-femme, un heureux évènement.

ABIGAEL est venue au monde dans les bras de sa maman et de son papa à la maison.

Nous félicitons les parents pour la naissance de leur petite fille à Saulny.

Etat Civil

Naissances

Hugo ROTH	08/02/2020
Elise ROMANO	14/02/2020
Gabriel KNOBLAUCH	13/03/2020
Sirius LACHENAL	24/03/2020
Adam ZERROUK	14/04/2020
Adrien DORNIER MOREIRA	24/04/2020
Victoire GANCLOFF	25/07/2020
Axel FLAMENT	24/08/2020
Ambroise CROZET	30/09/2020
Abigaël GICQUEL	25/10/2020

Mariages

Mégane JACQUES & Jordan VIRATELLE	18/07/2020
--------------------------------------	------------

Décès

Agnès WAGNER, née HAAS	25/02/2020
Charles WAGNER	21/03/2020
Claudine GARCIA, née GIRARDEY	24/03/2020
Aline MABURZIO, née CUENOT	20/07/2020
Olivier BONNETE	28/06/2020



Soutenons nos commerces.

En cette période compliquée, il est encore plus important de soutenir nos commerces de proximité.



LE RESTAURANT LA BONNE BOUFFE

Il continue son activité. Durant la période de pandémie, vous pouvez commander vos repas et venir les retirer du mardi au dimanche de 11H à 14H et de 17H à 18H dans le respect des mesures sanitaires. De plus, la livraison gratuite sur Saulny est possible de 18H à 21H.



LES VERGERS DU CHÂTEAU

HORAIRES D'OUVERTURE D'ETE
VENTE DIRECTE
Mercredi & Vendredi
17h00-19h30

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES
Toute l'année
24/24 & 7/7



LE SALON DE COIFFURE

Coupe, brushing, couleur, ..., il n'est plus nécessaire d'aller bien loin. Un nouveau salon de coiffure s'est installé dans notre village rue du Breuil.

